

Communiqué de presse

Toulouse, lundi 28 février 2022 – L'université Toulouse Capitole réaffirme son opposition à l'octroi du statut de grand établissement à la *Toulouse School of Economics (TSE)*.

Hugues Kenfack, Président de l'université Toulouse Capitole a rencontré ce jour la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal. Celle-ci l'avait informé le 18 février de la volonté du gouvernement de conférer à la *Toulouse School of Economics*, composante de l'université Toulouse Capitole, le statut de grand établissement. Au cours de cet échange cordial, Madame la Ministre a pris bonne note des réserves et oppositions portées par l'université et s'est engagée à d'autres échanges.

Monsieur le Président a rappelé à Madame la Ministre que cette annonce n'avait été précédée d'aucune concertation. Elle crée un précédent qui remet en cause l'autonomie de toutes les universités françaises car désormais toute composante aurait la possibilité de déstructurer son université en obtenant le statut de grand établissement.

Par ailleurs, une telle annonce est en contradiction avec la position défendue par le Président de la République dans son discours devant l'ensemble des présidents d'université le 13 janvier 2022 : *« Il faut bien le dire, en France nous avons construit et nous avons trop longtemps accepté un modèle à plusieurs vitesses, avec d'ailleurs une forme là aussi de dogme qui s'était installé (...) Les grandes écoles et organismes de recherche étaient supposés s'occuper de l'excellence et de la formation des élites, et les universités de la démocratisation de l'enseignement supérieur et de la gestion des masses. Ce système est révolu. Il est révolu d'abord parce qu'il ne correspond pas à la compétition internationale, parce que sa forme-même crée des barrières, des segmentations qui sont inefficaces. »*

Le Président Hugues Kenfack a rappelé à Madame la Ministre que l'université Toulouse Capitole concevait son excellence comme le brassage de grandes masses d'étudiants pour conduire les meilleurs vers une excellence internationalement reconnue, tout en offrant des perspectives nombreuses et variées à tous.

Le Président a insisté sur le fait que l'université Toulouse Capitole est pleinement investie dans la refondation du site universitaire toulousain, avec l'ensemble des autres établissements du site, avec l'ambition de créer à terme une grande université de recherche. Cette décision viendrait compromettre les chances de succès du projet toulousain auprès du jury international.

Dans son discours de la Sorbonne, « Initiative pour l'Europe », le 26 septembre 2017, le Président de la République a donné le départ de la construction des universités européennes.

C'est un mouvement auquel l'université Toulouse Capitole est fière de participer, par son appartenance à l'université *Engage.EU – Engaged in Social Change*, créée avec 6 autres universités européennes.

Le Président a clairement réaffirmé à la Madame la Ministre le refus du démantèlement de l'université Toulouse Capitole.

Compte tenu de la portée nationale de cette décision, l'université Toulouse Capitole a saisi France Universités.

En conclusion, le Président a redit à Madame la Ministre que, si cette initiative ministérielle devait être confirmée, l'université saisirait les juridictions compétentes.

Contact presse

Claire Gislou – Directrice de la communication - 06 87 22 70 04 – claire.gislou@ut-capitole.fr

Aude Olivier – Chargée de communication et des média - 06 74 77 97 32 – aude.olivier@ut-capitole.fr